



disque rouge



Aire de pique-nique



Château



Eglise Chapelle



Monument historique



Panneau d'informations



Point de vue  
Table d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

## Circuit M Itinéraire d'intérêt départemental



17 km - 5h

Itinéraire pédestre  
Variante possible  
Départ principal  
Dommartemont  
Parking - Chemin du Pain de Sucre



Contact : Club Alpin Français de Nancy - [clubalpin.nancy@wanadoo.fr](mailto:clubalpin.nancy@wanadoo.fr)

<http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-ecologique/randonnee>

